

CONSEIL DE QUARTIER ODEON

Réunion du jeudi 17 novembre 2022

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur François COMET, Conseiller du 6^e arrondissement, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, en date du mercredi 26 octobre 2022, les membres du Conseil de Quartier Odéon se sont réunis sous la présidence de Monsieur François COMET, le jeudi 17 novembre 2022 à 18h30.

Étaient présents :

1^{er} collège (Élus et personnalités qualifiées) :

Monsieur Claude RIBBE, Conseiller d'arrondissement ;

Monsieur François COMET, Conseiller d'arrondissement et Président du Conseil de Quartier ;

Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Personnalité Qualifiée ;

Madame Julie NOYAL, Personnalité Qualifiée.

3^e Collège (Habitants) :

Monsieur Michel GEORGET, membre titulaire ;

Monsieur Patrice VERMEULEN, membre suppléant ;

Madame Yvette MISLIN, membre suppléant ;

Madame Francine DELTHEIL, membre suppléant.

Membre excusé ayant donné pouvoir :

Madame Solène TOUTUT représentant l'association « La Fondation des Femmes » donne son pouvoir à Monsieur François COMET, Président du Conseil.

Membres excusés :

2^e collège :

Monsieur Serge CAILLAUD (Association des commerçants du marché alimentaire Saint-Germain) ;

Monsieur Christophe LAVERNHE (Association Village Saint-Germain) ;

Monsieur Stefan MONIN (Soupe Populaire du 6^e).

3^e collège :

Madame Miryam LE MADEC, membre titulaire ;

Jean-Marie LESAGE, membre titulaire ;

Monsieur Fabrice POULTIER, membre suppléant.

Introduction :

Le Président remercie les membres du Conseil de leur présence.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2022 ;
2. Avancement des projets « Embellir Votre Quartier » (rues Félibien, Toustain et Antoine Dubois et autres) avec l'intervention d'Adrien RONDEAUX, en charge de ce dossier ;
3. Proposition d'utilisation du budget du Conseil de Quartier ;
4. Projet d'organisation d'un événement festif rue Antoine Dubois ;
5. Budget participatif : projets non retenus, aide possible des conseils de quartier ;
6. Vide-greniers des Conseils de Quartier du 11 septembre : bilan et propositions (ce point n'a pas été évoqué lors de cette séance et sera traité lors de la prochaine réunion) ;
7. Nuisances causées par les pigeons rue Félibien et rue Toustain ;
8. Points divers.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2022

Le Procès-verbal de la séance du 7 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

2/ Avancement des projets « Embellir Votre Quartier » (rues Félibien, Toustain et Antoine Dubois et autres) avec l'intervention d'Adrien RONDEAUX, en charge de ce dossier

François COMET remercie de sa présence Adrien RONDEAUX en charge des projets « Embellir Votre Quartier » pour le secteur Nord de l'arrondissement dont fait partie le quartier Odéon et lui donne la parole afin qu'il présente l'avancement des projets concernés.

Concernant les rues Toustain et Félibien, Adrien RONDEAUX communique aux Conseillers le visuel des plans d'aménagement définitifs. Il rappelle qu'il s'agit d'une végétalisation de ces deux rues, d'une part par la plantation de 4 arbres avec des jardinières pleine-terre à leur pied rue Toustain et d'autre part par la réalisation de jardinières le long des murets du parking avec l'installation de 5 demi-bancs de type « Davioud » autour des candélabres rue Félibien. Il signale que la Commission de l'esthétique parisienne ne permet plus d'installer d'autres modèles de bancs. Il indique que le choix des végétaux transmis par le Conseil de Quartier a été pris en compte. Il annonce que 4 tubes seront implantés pour l'installation de sapins lors des fêtes de fin d'année. Ces tubes seront de faible profondeur et permettront d'obtenir un meilleur visuel général. Il indique ensuite que ces travaux pourront être réalisés au 1^{er} semestre 2023. Les Conseillers se réjouissent que ces projets portés par le Conseil de Quartier soient enfin réalisés et remercient les Directions de la Voirie et des Espaces Verts pour le respect du calendrier des travaux et l'aspect qualitatif et végétal du projet.

Patrice VERMEULEN attire l'attention sur les nuisances que pourraient engendrer la pose de bancs. Il suggère d'ajouter des poubelles dans ce secteur. Adrien RONDEAUX explique que la Direction de la Propreté estime que l'offre actuelle de poubelles est suffisante.

Il évoque ensuite le projet d'aménagement de la rue de Tournon. Il s'agit d'un élargissement des trottoirs et de la plantation de douze arbres avec la suppression des places de stationnement sur une moitié de la rue. Patrice VERMEULEN et Julie NOYAL émettent des craintes vis-à-vis de la suppression de la quasi-totalité du stationnement payant. Adrien RONDEAUX précise que le nombre de places de livraison et de celles réservées aux personnes handicapées est maintenu. Il rappelle que le Sénat et l'ABF sont consultés à chaque étape et qu'ils ont donné leur accord de principe sur le projet. Il ajoute qu'un permis d'aménager en bonne et due forme devra néanmoins être déposé auprès des services d'Urbanisme

Les Conseillers s'interrogent sur la pertinence de l'implantation d'arbres qui obstruent la vue sur le Sénat. Ils souhaitent que ce projet respecte la perspective en « cône / évasé » sur le Sénat et demandent que cette partie du projet soit réétudiée. Adrien RONDEAUX rappelle que l'objectif était une forte végétalisation de la rue mais leur indique que cette remarque sera transmise pour avis.

Patrice VERMEULEN demande ce qui est prévu pour l'aménagement de la place Henri MONDOR. Adrien RONDEAUX répond que ce projet n'est pas réalisé par son service mais par celui des Aménagements et des Grands Projets (SAGP). Il explique que c'est un projet complexe de grande ampleur ayant pour objectif d'apaiser la place et d'améliorer l'organisation de la mobilité piétonne. Les Conseillers souhaitent avoir des informations sur celui-ci dès que cela sera possible

Adrien RONDEAUX rappelle en conclusion que le projet de la rue de l'Odéon a été refusé par l'ABF pour des raisons de symétrie avec les autres rues débouchant sur la Place de l'Odéon (rues Regnard, Crébillon, Casimir Delavigne et Racine).

Le Président propose ensuite de traiter dans le même temps les points 3 et 5 de l'ordre du jour.

3/ Proposition d'utilisation du budget du Conseil de Quartier et 5/ Budget participatif : projets non retenus, aide possible des Conseils de Quartier

Après avoir transmis par mail aux Conseillers les budgets, le Président rappelle que le solde du budget d'investissement est de 21 000 euros et celui du budget de fonctionnement de 9000 euros. Il demande aux Conseillers de réfléchir à des projets. Il propose quant à lui l'idée de pochoirs représentant des personnalités historiques du quartier par l'artiste C215 sur les bornes électriques. Les Conseillers approuvent cette idée et indiquent qu'ils vont repérer les lieux les plus propices. Ils signalent qu'ils vont également réfléchir aux choix des personnalités.

Le Président rappelle ensuite les résultats du vote du budget participatif. Pour le 6e arrondissement, les deux projets lauréats sont « Restaurer le patrimoine culturel et culturel du 6e arrondissement » pour un montant de deux millions d'euros et « Des vidéoprojecteurs interactifs pour les écoles du 6e arrondissement » pour un coût de 350 000 euros. Pour « Tout Paris », les projets « Une ville plus belle

et plus propre » ainsi que « Des îlots de fraîcheur pour faire face aux canicules » ont été choisis par les Parisiens. Il signale que le projet « les jardiniers du Jardinnet » n'a pas été retenu. Celui-ci destiné aux enfants des écoles Saint-Benoit et Jardinnet est porté par l'association des parents d'élèves de l'école Jardinnet où sont solarisés beaucoup d'enfants du quartier Odéon. Bien que le projet ne se situe pas dans le quartier Odéon, il propose tout de même d'aider financièrement à sa réalisation. Les Conseillers échangent et se mettent d'accord pour les aider à hauteur de 10 000 euros si cette somme ne dépasse pas les 30% du cout total du projet. Ils suggèrent également d'y associer les Conseils de Quartier concernés.

Yvette MISLIN propose d'ajouter des accroches-vélos en face du Rostand et au recoin de l'École des Mines. Elle constate d'autre part que les « oriflammes » situées dans le quartier ne sont pas entretenues.

4/ Projet d'organisation d'un évènement festif rue Antoine DUBOIS

Le Président propose d'organiser une inauguration lorsque le projet de la rue Antoine DUBOIS sera terminé au printemps 2023. Il suggère d'associer le conservatoire Jean-Philippe Rameau à l'animation de cet évènement. Les Conseillers approuvent cette idée.

7/ Nuisances causées par les pigeons rue Félibien et rue Toustain

François COMET souhaite trouver des solutions pour éviter que les pigeons se regroupent en très grand nombre rue Félibien et rue Toustain. Francine DELTHEIL estime que le problème provient des personnes qui les nourrissent malgré la loi l'interdisant. Elle suggère d'installer des pics au bord des balcons de l'immeuble. Yvette MISLIN estime quant à elle que mettre en place des filets est la seule solution. Claude RIBBE propose d'inviter, lors de la prochaine séance du Conseil, un expert dans ce domaine.

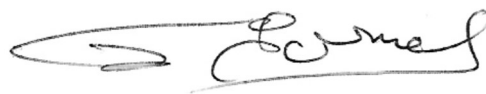
8/ Points divers.

Francine DELTHEIL signale que le passage pour les piétons sur le trottoir est rétabli au 3 rue du Vieux Colombier malgré les travaux et s'en réjouit.

Michel GEORGET constate des peintures sur le trottoir du 127 boulevard Saint-Germain et demande s'il existe une réglementation à ce propos. Patrice VERMEULEN lui répond positivement.

Claude RIBBE évoque la plainte d'un habitant du quartier concernant les dépassements de terrasse.

L'ordre du jour étant épuisé, François COMET lève la séance à 20h20.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François COMET', with a large, stylized flourish on the left side.

François COMET

Président du Conseil de Quartier